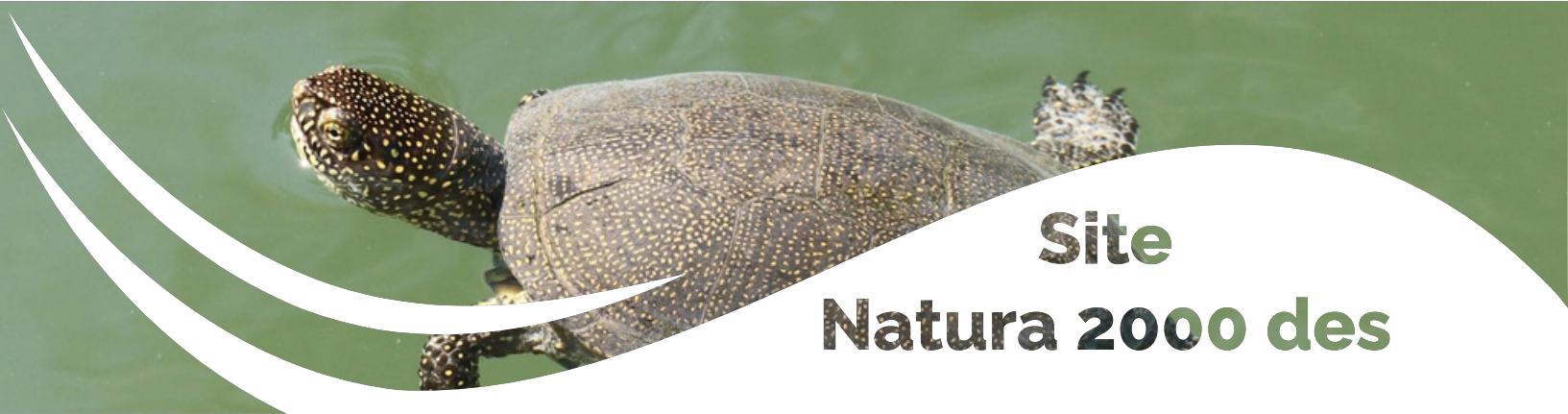




Site Natura 2000 des

VALLÉES DE LA DOUBLE



Brigitte CABIROL

Natura 2000, vaste programme européen qui nous a été imposé, a été décliné sur le territoire des Vallées de la Double avec la validation en 2013 du document d'objectifs définissant les enjeux du territoire en terme de conservation des habitats humides et des espèces rares et fragiles.

Natura 2000 « Vallées de la Double » c'est 4 520 ha sur 26 communes de la Double Périgourdine et Girondine et 6 communautés de communes. Ce territoire est à cheval sur le secteur du Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) et du Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne (SRB Dronne), deux syndicats de « rivière » gestionnaires de bassins versants, qui portent l'animation.

Le Comité de Pilotage a été validé en 2013... s'en sont suivies des animations sur différents programmes, dont un volet agricole avec les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ces animations ont permis de mettre en place une démarche collaborative avec les acteurs du territoire permettant de préserver

le patrimoine naturel tout en tenant compte des préoccupations économiques, sociales et culturelles locales. Le but est de valoriser des pratiques déjà existantes sur les milieux sensibles ou d'inciter des changements de techniques en faveur de l'environnement. Une contribution financière est prévue pour inciter ceux qui souhaitent s'engager.

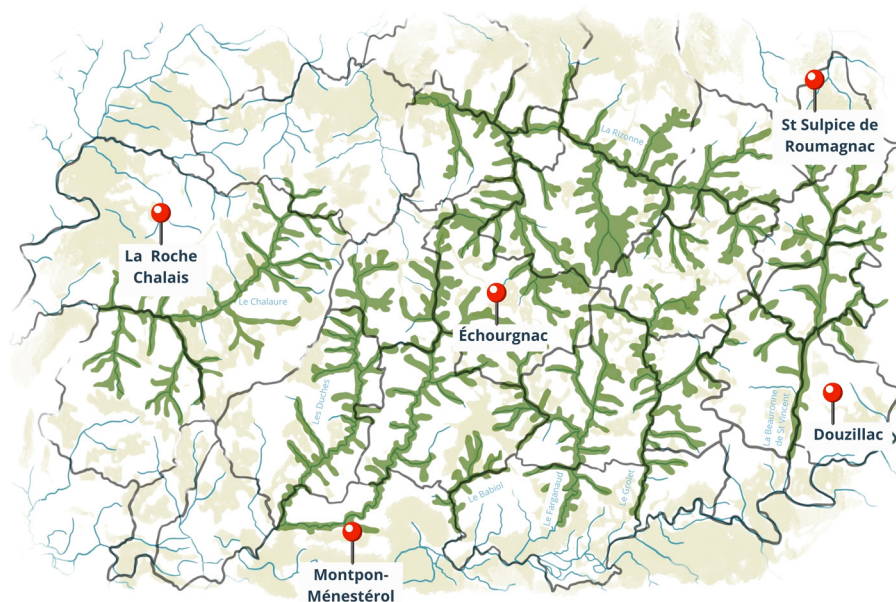
En 2022, nous avons rédigé la Charte Natura 2000 Vallées de la Double qui permet également une valorisation, voire un changement des pratiques. L'objectif de cette charte, comme les autres outils Natura 2000, est d'engager ceux qui le souhaitent dans une démarche positive pour les milieux et espèces.

En 2026, nous fêterons les 10 années d'animation du site des Vallées de la Double, les dix ans de ma Présidence et j'invite à venir découvrir ou redécouvrir le site Natura 2000 des Vallées de la Double à travers les différentes actions de communication qui seront organisées durant cette année. Cet anniversaire sera également marqué par le lancement de la lettre info, dont vous avez le premier numéro entre les mains.

*La Présidente du COPIL Natura 2000 « Vallées de la Double »
Brigitte CABIROL*

Les informations clés du site

- 4 520 ha répartis sur 26 communes et 2 Départements (Dordogne et Gironde)
- 10 espèces et 7 habitats d'intérêt communautaire
- Début de l'animation du site Natura 2000 en juin 2016
- Présidente du Comité de Pilotage de Natura 2000 : Mme Brigitte Cabirol (Maire de St Barthélémy de Bellegarde)
- Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) porte l'animation du site.
- Le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne (SRBDronne) est partenaire de l'animation du site.



Site Natura 2000 des
Vallées de la Double

C'EST QUOI NATURA 2000 ?

Le réseau Natura 2000 est un pilier essentiel de la politique environnementale de l'Union européenne afin de conserver la biodiversité, via une gestion durable des territoires (conciliation de la préservation de la nature avec les activités humaines).



IL S'AGIT DU PLUS VASTE RÉSEAU COORDONNÉ DE SITES PROTÉGÉS AU MONDE !

En France, le réseau Natura 2000 s'appuie sur la concertation, le volontariat et la contractualisation.

IL REPOSE SUR DEUX DIRECTIVES EUROPÉENNES :

LA DIRECTIVE OISEAUX (2009/147/CE) adoptée en 1979 et qui vise à protéger toutes les espèces d'oiseaux sauvages via la désignation de Zones de Protection Spéciale (ZPS).



LA DIRECTIVE HABITATS (92/43/CEE) de 1992 qui protège les habitats naturels et les espèces animales et végétales sauvages avec la création de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

LA DÉSIGNATION DU SITE NATURA 2000 DES VALLÉES DE LA DOUBLE EST LIÉE À LA DIRECTIVE HABITATS.

La gestion d'un site Natura 2000 repose sur une **structure porteuse** qui joue un rôle de coordination globale et de mobilisation des ressources (humaines et financières), ainsi que sur une **structure animatrice** qui assure l'animation du dispositif sur le terrain.



UNE GOUVERNANCE LOCALE

La gouvernance d'un site Natura 2000 est assurée par un **Comité de Pilotage (COPIL)** composé de différents acteurs locaux tels que des élus, des représentants des usagers et des services de l'État, ou encore des associations. Les membres du COPIL élisent un(e) Président(e) de COPIL et la/les structures porteuse(s) et animatrice(s) pour une **durée de 3 ans**.

Le/la **Président(e) de COPIL** Natura 2000 joue un rôle d'animateur dans les réunions du COPIL, de facilitateur de dialogue entre les différents membres, de représentant du COPIL auprès des partenaires et s'assure que les décisions prises soient adaptées aux enjeux.



LE DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB)

Il correspond à la **feuille de route** du site Natura 2000. Il est composé d'un état des lieux des enjeux du territoire qui définit les objectifs de conservation et les actions à mettre en œuvre afin de préserver ou restaurer les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié la désignation du site.

L'Union européenne a défini une liste **d'espèces et habitats dits d'intérêt communautaire**, en raison de leur rareté, de leur vulnérabilité et de leur caractère représentatif. La présence de ces espèces et habitats justifie la désignation d'un site Natura 2000.



Afin d'atteindre les objectifs fixés par le DOCOB, il existe **différents outils** à disposition :

- **La Charte Natura 2000**
- **Les Contrats Natura 2000** (Ni agricole-Ni Forestier et Forestiers)
- **Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)**
- **Les évaluations des incidences**



Ces différents outils seront détaillés dans les lettres info à venir.

LES ACTUALITÉS



COPIL Natura 2000 et élections

Le mercredi 10 décembre 2025 a eu lieu le COPIL annuel du site Natura 2000 des Vallées de la Double qui clôturait la 3ème phase d'animation de ce site. Ce fut notamment l'occasion de faire un bilan des actions réalisées entre 2023-2025 et de présenter des perspectives pour la poursuite de l'animation pour la période 2026-2028. Lors de ce COPIL, le collège des élus a désigné à l'unanimité, pour la période 2026-2028 : le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle comme structure porteuse animatrice, en partenariat avec le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne (via la signature d'une convention de partenariat) et Madame Cabriol (Maire de Saint-Barthélémy-de-Bellegarde) en tant que Présidente du COPIL du site Natura 2000 des Vallées de la Double.



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) 2026

La campagne 2026 a permis l'engagement de nouveaux agriculteurs pour la période 2026-2029 (qui viennent en plus de ceux déjà en cours d'engagement). Cette année 4 **agriculteurs** se sont engagés pour une surface représentant **60 ha** et pour une aide de **41000 euros**.



Contrats Ni agricole - Ni forestier 2026

En fin 2025 - début 2026, la Région Nouvelle-Aquitaine a ouvert un appel à projet concernant les contrats Natura 2000 pour la période 2026-2028.

Deux projets de contrats Ni agricole et Ni forestier ont été déposés et retenus après instruction pour le site Natura 2000 des Vallées de la Double:

- Maintien de milieux ouverts au Bleuil par broyage (propriétaire privé).

- Aménagement de ponts pour limiter les risques de collisions pour la petite faune par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (installation d'encorbellement au niveau de ponts communaux afin de permettre le franchissement des ponts par les mammifères semi-aquatiques)



Bilan des 10 ans du site Natura 2000 des Vallées de la Double

- **44 agriculteurs** se sont engagés en MAEC, ce qui représente **650 ha** de prairies.
- **9 bénéficiaires** ont souscrit un contrat Natura 2000, pour une surface d'environ **55 ha**.
- **9 Chartes** Natura 2000 ont été signées pour 115 ha.
- **Plus de 65 aides/accompagnements** à l'établissement de dossier d'Évaluation des incidences.
- **2 études/inventaires** (Cistude d'Europe et Damier des la Succise/Cuivré des Marais)
- **Plus de 1.3 million d'euros** investis sur le territoire au cours des 10 ans, dont plus de 860 000 euros pour les agriculteurs, environ 160 000 euros liés aux contrats Natura 2000 et 330 000 euros pour la mise en œuvre du dispositif;



Actions de communication

Afin de célébrer les 10 ans d'animation du site Natura 2000 des Vallées de la Double, différentes animations seront organisées au cours de l'année (participation à la Fête de la Nature, balade nature à St Laurent des Hommes dans le cadre de la semaine au Fil de l'Isle, animations de présentation de projets, animations scolaires, ...)



ZOOM Une espèce et un habitat d'intérêt communautaire du site Natura 2000 des Vallées de la Double



Fadet des Laïches

- Le Fadet des Laïches est un papillon des landes et prairies humides dominées par la Molinie.
- **Espèce protégée**, elle est inscrite sur les listes rouges des espèces menacées au niveau national et aquitain.
- Sa **période de vol** s'étend principalement de **début juin à fin juillet** ; son vol est court et bondissant.
- Les **adultes vivent moins d'une semaine**.
- Les chenilles se nourrissent en été sur la Molinie puis hivernent dans les racines superficielles de la Molinie de septembre-octobre jusqu'à la mi-avril.

Prairies à Molinie

- Les prairies à Molinie se développent sur des **sols pauvres et humides**, notamment dans les fonds des vallées de la Double.
- La végétation est **dominée par la Molinie**, qui forme des touffes appelées « touradons », accompagnée de joncs, de laïches, de la Succise des prés et de l'Agrostide des chiens.
- Ces prairies constituent un **habitat important pour des papillons protégés** comme le Fadet des Laïches et le Damier de la Succise.

Les principales menaces qui pèsent sur ce milieu et cette espèce sont les suivantes :

- **Disparition des zones humides** (drainage, artificialisation,...).
- **Embraussaillement** (absence d'entretien).
- **Modification du milieu** (mise en culture ou plantation de peupliers).
- **Développement de plantes exotiques envahissantes** comme le Solidage du Canada.
- **Gestion inadaptée** (fauche trop fréquente ou pas à la bonne période).



Pour en savoir plus :

Contactez l'animatrice du site Natura 2000 des Vallées de la Double :

Elise Gobin

e.gobin@natura2000-double.fr

05.53.80.58.51

<https://natura2000-double.fr>

Siège:

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle
196 route des Grands Champs
24400 Saint-Laurent-des-Hommes
syndicat@bassin-isle.fr
05.53.80.58.51



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Cofinancé par
l'Union européenne



Nos rivières au cœur du territoire

